



**HAL**  
open science

## La culture de la drogue

Sonny Perseil

► **To cite this version:**

| Sonny Perseil. La culture de la drogue. Revue Médecine et Philosophie, 2026, 14, pp.60-63. ⟨halshs-05522135⟩

**HAL Id: halshs-05522135**

**<https://shs.hal.science/halshs-05522135v1>**

Submitted on 21 Feb 2026

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

# La culture de la drogue

Sonny Perseil

HDR en science politique et sc. de gestion, ESDR3C / Cnam, directeur de la revue Politiques des drogues

Alors que les autorités françaises, dans leur lutte contre le narcotrafic, semblent avoir déclaré une guerre sans concession aux consommateurs, qu'elles tiennent pour principaux responsables du développement de la criminalité sévissant sur le marché des stupéfiants, l'histoire culturelle de l'Hexagone tend à montrer l'attrait d'une bonne partie de la population pour les drogues. La culture populaire nationale exprime en effet non un rejet de certains produits qualifiés de drogues, mais au contraire une appréciation largement positive. Des exemples significatifs illustrent cette tendance, comme, dans l'un des plus grands succès de la bande dessinée, la valorisation du produit dopant utilisé par les Gaulois du village d'Astérix (la potion magique) pour résister aux Romains, qui n'est pas sans évoquer les effets attendus de certains médicaments, en particulier les antidépresseurs, dont les Français sont de grands consommateurs. La culture de l'alcool, et en particulier celle du vin, apparaît également au cœur des passions françaises ; certains vignobles figurent d'ailleurs au patrimoine culturel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, et l'œnologie est devenue une discipline, professionnelle et scientifique, pleinement reconnue. Le cannabis, dont la culture se diversifie de plus en plus en espèces différemment appréciées par les experts et les usagers, est aussi très consommé en France et se prête fréquemment à un jugement critique qui témoigne de l'intérêt de la population pour le produit. D'une façon plus générale, d'autres drogues dites illégales, comme les psychédéliques, suscitent l'engouement et une approche finalement culturelle des drogues en France.

**Mots-clés** : drogue, culture, Astérix, médicaments, alcool, cannabis.

Dans le domaine ô combien complexe des addictions, notre époque connaît le retour de caricatures et de raccourcis intellectuels, avec des slogans du type « la drogue, c'est de la merde »<sup>1</sup>. Cette approche outrée reprend la communication publique des années 1980 (et en particulier un film réalisé en 1986 par Jean-Marie Périer pour le Comité français d'éducation à la santé, qui se termine par cette fameuse formule, exprimée visuellement à l'écran par un sachet jeté dans les toilettes)<sup>2</sup>. Ces messages sont en particulier véhiculés par des politiques qui entendent s'illustrer dans la lutte contre l'insécurité (Perseil, 2025). Or, il est intéressant de constater, y compris dans le climat anxigène actuel lié à la (sur)médiatisation du trafic de stupéfiants, que l'histoire culturelle de la France, comme celle d'autres pays, est marquée par une valorisation de

certaines substances que l'on peut qualifier de drogues (Stella, & Coppel, 2021). Ce qui interroge logiquement sur les justifications de la prohibition et des politiques répressives associées : en effet, pourquoi culpabiliser les consommateurs, qui seraient responsables des violences criminelles engendrées par le commerce de drogues, et pour quelles raisons faudrait-il combattre et dénigrer « la drogue », alors que certains de ces produits sont à ce point appréciés, culturellement, dans l'Hexagone<sup>3</sup> ?

Dans le présent travail, à vocation sociologique, cette appréciation, appelée ici « culture de la drogue », sera abordée sous l'angle de la culture populaire et en prenant acte de la consommation abondante, parfois valorisée, de médicaments, d'alcool et d'autres substances en terre gauloise.

## Astérix et la potion magique

La légitimité des pratiques peut être saisie dans la « vraie vie », mais également dans les fictions, et surtout celles qui rencontrent le grand public et contribuent à normaliser

<sup>1</sup> Déclarations de Gérald Darmanin, sur LCI, le 14 septembre 2020, qui reprennent le slogan du clip de 1986 réalisé par Jean-Marie Perrier. Voir par exemple [https://www.lepoint.fr/societe/darmanin-se-prononce-contre-cette-merde-de-cannabis-et-sa-legalisation-14-09-2020-2391740\\_23.php#consultation](https://www.lepoint.fr/societe/darmanin-se-prononce-contre-cette-merde-de-cannabis-et-sa-legalisation-14-09-2020-2391740_23.php#consultation) : 17.06.2025

<sup>2</sup> Voir <https://www.youtube.com/watch?v=jHIEleYnwyI>, consulté le 15/10/2025.

<sup>3</sup> Les problèmes de terminologie dans ce domaine sont nombreux : la drogue, les drogues, les narcos, etc. Voir notamment Chouvy (2025).

certain comportements : « la culture populaire transforme nos existences en éduquant notre expérience ordinaire, en façonnant non seulement nos goûts esthétiques mais aussi notre moralité », explique ainsi la philosophe Sandra Laugier<sup>4</sup>.

Astérix, la bande dessinée créée par Uderzo et Goscinny, centrée sur un village gaulois qui résiste à l'oppression romaine, a connu un succès phénoménal, qui ne s'est jamais démenti depuis sa création en 1959. Après plusieurs adaptations sur grand écran et la création d'un parc d'attractions dédié, elle vient même d'être de nouveau mise au goût du jour par Alain Chabat pour une série de dessins animés sur Netflix en 2025. Le premier épisode de ces créations inédites s'intéresse tout particulièrement à l'élaboration de la potion magique, qui donne une force surhumaine à ceux qui l'ingèrent, permettant ainsi de vaincre les armées de César. Comme cela a déjà été relevé par d'autres auteurs, il s'agit bien d'une drogue, certes fictive – comme l'ensemble de l'œuvre – mais qui n'est pas sans évoquer les substances fournies aux soldats pour pouvoir faire face à l'ennemi, comme par exemple le captagon<sup>5</sup>.

Le fait est qu'Astérix n'existerait pas sans son formidable produit dopant, qu'il transporte généralement dans une gourde attachée à sa ceinture (comme s'il ne pouvait pas s'en passer). Le ressort scénaristique de la potion magique constitue en fait un « ingrédient » essentiel des aventures des Gaulois, qui apparaît systématiquement dans toutes les histoires racontées en livre, à la télévision ou au cinéma, voire en constitue l'enjeu principal. Elle semble indispensable non seulement à la survie des Gaulois, mais donc également à la mécanique créative mise en place par les auteurs.

La drogue, au fondement de l'un des symboles de la culture française, c'est donc, dans le cadre de ces créations, fantastiquement utile, pas du tout de la merde. Alors que la logique reste toujours la même – les irréductibles Gaulois sont sauvés par la potion magique – consciemment ou inconsciemment, tous ceux qui apprécient cette mécanique scénaristique valident la pertinence du dispositif drogue/produit dopant. Alors qu'une autre star de la bande dessinée francophone, Lucky Luke, a sacrifié sa cigarette (au profit d'un brin d'herbe...), aucune pression ne s'est en effet manifestée pour retirer la potion magique des aventures des Gaulois.

## Une consommation de masse des médicaments

La logique scénaristique de la potion magique évoque en fait celle de toutes les substances qui permettent de soutenir les individus dans leurs épreuves, y compris celles du quotidien. Il ne s'agit pas, ici, de déconsidérer le médicament en soi, car la mise sur le marché de celui-ci ne se fonde nullement sur des ressorts fictionnels, mais bien au contraire sur des analyses approfondies de l'équilibre bénéfico-risque. L'objet de la présente réflexion est simplement de constater le fort attrait des Français pour ce type de produits, qui peuvent être, pour certains, qualifiés de drogues, quand bien même leur statut social et juridique diffère substantiellement de celui des stupéfiants.

En effet, pendant longtemps, la France a été présentée

comme championne du monde de la consommation des antidépresseurs. Même si ce n'est plus vraiment le cas, beaucoup de Français restent persuadés que prendre un petit cachet fait du bien<sup>6</sup>. Le fait est que durant de nombreuses années, les populations de l'Hexagone utilisaient bien plus que celles d'autres pays des médicaments psychotropes : « En France, plusieurs rapports publics ont souligné les niveaux élevés de consommation de médicaments psychotropes dans la population générale et ont analysé les conditions ou les conséquences de leur usage. [...] D'après les sources institutionnelles, l'utilisation globale de médicaments psychotropes en France est estimée comme étant l'une des plus élevées en Europe » (INSERM, 2012)<sup>7</sup>. Le « niveau très élevé de consommation de certaines classes de médicaments (anxiolytiques notamment) » en France, exprime une banalisation de ces consommations, le médicament étant « plutôt perçu comme un produit « sûr », car il est proposé par un laboratoire pharmaceutique qui suit des règles strictes dans la fabrication et le contrôle de la qualité » (Langlois, 2022). Il est donc fréquent, dans l'Hexagone, d'aller voir un médecin pour qu'il prescrive une drogue légale. Comme le notait le Dr Sauveur Boukris, « les Français sont de grands consommateurs de médicaments. Il y a une culture du médicament, on attend tout de lui »<sup>8</sup>. Dans le même temps, le potentiel addictif de certains produits ne paraît pas nécessairement bien connu et les Français semblent continuer à différencier nettement les stupéfiants et les médicaments, peu cités, spontanément, pour évoquer de possibles addictions (Li et al., 2025). L'utilité du médicament par rapport aux représentations des « mauvaises drogues » (INSERM, 2012) contribue certainement à la grande confiance que semblent accorder les Français à ce type de produits, si l'on en croit les études régulièrement commandées par l'organisation représentant les entreprises du secteur<sup>9</sup>. De ce point de vue, la singularité nationale n'est cependant guère évidente et la consommation généralisée de médicaments paraît être devenue une réalité internationale incontournable, l'industrie pharmaceutique ayant atteint des sommets, avec 1 607 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2023 (+ 8,2 % par rapport à 2022)<sup>10</sup>.

En France comme ailleurs, on prend donc ces substances pour se calmer, se faire du bien, se soutenir, aider à la performance, etc. Le médicament miracle n'a ainsi pas une vocation très éloignée de la potion magique de fiction et entraîne des effets réels et désirés comme un produit dopant, la mécanique semblant pleinement assumée, tant par le patient que le médecin prescripteur, qui après avoir diagnostiqué le problème, recommande la meilleure

<sup>6</sup> Voir notamment [https://www.lemonde.fr/idees/article/2013/11/26/la-france-n-est-plus-leader-dans-les-antidépresseurs\\_3520348\\_232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2013/11/26/la-france-n-est-plus-leader-dans-les-antidépresseurs_3520348_232.html), consultation : 17/06/2025.

<sup>7</sup> « Les principaux médicaments psychotropes classiquement distingués sont les tranquillisants ou anxiolytiques, les somnifères ou hypnotiques, les neuroleptiques ou antipsychotiques, les antidépresseurs et les thymorégulateurs. D'autres médicaments qui peuvent agir sur l'activité psychique sont également considérés dans les études disponibles : les psychostimulants, les analgésiques opiacés et les médicaments de substitution aux opiacés ». En ligne : <https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/134000039.pdf>, consulté le 15/10/2025.

<sup>8</sup> <https://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2013/02/02/en-france-il-y-a-une-culture-du-medicament>, consulté le 17/06/2025.

<sup>9</sup> Voir par exemple <https://www.leem.org/sites/default/files/2024-01/Observatoire%20soci%C3%A9tal%20lpsos%20pour%20le%20Leem%20des%20entreprises%20du%20m%C3%A9dicament%202023.pdf>, consulté le 15/10/2025.

<sup>10</sup> <https://www.leem.org/le-marche-pharmaceutique>, consulté le 17/06/2025.

<sup>4</sup> Laugier (2023), p. 19.

<sup>5</sup> Voir par exemple sur <https://www.clubic.com/mag/sciences/article-811150-1-science-fiction-potion-magique-asterix-vraie-drogue-combat.html>, consulté le 17/06/2025.

drogue susceptible de répondre aux troubles mis en évidence. Là encore, rien ne paraît avoir remis en cause cette logique et la mise en circulation de ces très nombreux produits (anxiolytiques, mais aussi antidépresseurs, tranquillisants, somnifères, stimulants, anti-douleurs, etc.) n'a jamais été véritablement menacée.

## La culture de l'alcool

La drogue soigne mais, par les effets psychotropes de nombreux produits, elle a aussi des effets sur la perception de la réalité en procurant à celui qui la consomme une forme d'ivresse, celle-ci constituant d'ailleurs souvent le but recherché par l'utilisateur. Le plaisir apporté par la drogue, paradis artificiel pour reprendre l'expression popularisée par Charles Baudelaire, s'exprime de façon finalement très consensuelle au sein d'un autre secteur industriel extrêmement puissant en France, l'alcool.

Bien sûr, il a existé, et il existe encore aujourd'hui, de nombreuses campagnes visant à limiter la consommation des breuvages alcoolisés. Néanmoins, jamais il n'a été question, dans l'Hexagone, de s'attaquer frontalement aux cultures de certaines boissons associées à l'identité française comme le Cognac. Certains présidents ont aussi médiatisé leur goût de la bière, comme Jacques Chirac, grand amateur de Corona, ou Emmanuel Macron, qui siffla cul sec une bouteille de la même marque à l'issue de la finale du championnat de France de rugby en 2023. Le vin est néanmoins tout particulièrement honoré et protégé, avec même une reconnaissance internationale par l'inscription de la Juridiction de Saint-Émilion, des Climats du vignoble de Bourgogne, des coteaux, maisons et caves de Champagne au Patrimoine mondial de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). Le vin est en quelque sorte un fait culturel global et social, avec une partie économique très importante, mais une appréciation qui va bien au-delà grâce à la critique, la gastronomie et l'œnologie, discipline qui lui est dédiée, avec des diplômes nationaux et même un syndicat professionnel.

La culture du vin est une évidence en France, et pourtant, il s'agit bel et bien d'une drogue reconnue comme telle par les institutions, étant pleinement intégrée dans le champ d'activités de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives ou dans celui de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (dans l'illustration qui figure sur la page d'accueil de son site Internet, le verre de boisson alcoolisée est même le premier produit visible)<sup>11</sup>. Les bouteilles les plus distinguées peuvent en effet être consommées sans modération, tous les jours et en quantités « déraisonnables », afin de trouver l'ivresse, ce qui peut entraîner de graves conséquences sur sa propre santé, comme celle des autres (accidents de circulation, violences domestiques, etc.). Les médecins addictologues le savent bien et ne se désintéressent bien sûr jamais de cette drogue (Leibovici, 2022).

## Cannabis et psychédéliques : d'autres drogues « culturelles » ?

L'art de la vigne, la dégustation de crus classés, la distinction entre cépages, etc. paraissent, par ailleurs, avoir bien

inspiré la communauté des cultivateurs et des consommateurs de cannabis. Comme il existe des salons du vin, des compétitions et des classements pour les meilleures productions, de telles initiatives ont vu le jour pour les nombreuses espèces de chanvre, plus ou moins dosées en cannabinoïdes (THC - delta-9-tétrahydrocannabinol, CBD - cannabidiol, etc.), légaux ou pas, en France ou à l'étranger. Une communauté d'amateurs et d'experts du cannabis, qui développent rencontres, publications, forums, concours, etc. s'est ainsi largement développée à travers le monde

Ce réseau de relations sociales et culturelles a très bien pris en France, avec des sites Internet, des plateformes et de nombreuses initiatives visant à la légalisation du cannabis mais aussi, moins politiquement, tout simplement à sa connaissance et à son appréciation comme semble l'indiquer le nom d'une des organisations les plus emblématiques dans ce domaine, le Collectif d'information et de recherche cannabique (CIRC). Le fait est que l'Hexagone est depuis bien longtemps l'un des pays qui consomme le plus de cette drogue, dont l'usage est devenu extrêmement banalisé dans la culture populaire, l'activité de trafic ayant même souvent été dédramatisée (Perseil, 2004 et 2023).

Les psychédéliques sont aussi en train de bénéficier d'un vaste travail de sensibilisation, en particulier pour promouvoir son utilisation comme traitement alternatif à la dépression ou pour des problématiques de fin de vie (Nora, 2025). Une société savante, la Société psychédélique française, organise ainsi régulièrement des événements et investit les réseaux sociaux pour diffuser des informations sur ces substances (LSD, psilocybine, mescaline, ayahuasca...), bien des années après les travaux fondateurs de Roger Heim, ancien directeur du Muséum national d'histoire naturelle, sur les champignons hallucinogènes à la fin des années 1950.

En conclusion, la culture de la drogue, marquée par son inscription à la fois dans la culture populaire et au sein de la connaissance savante, fondée sur des logiques de soins à la personne, de dopage et/ou d'une forme d'hédonisme, paraît bien installée en France. Beaucoup d'autres illustrations auraient pu soutenir cette idée, de l'art du marketing développé par Angelo Mariani, qui avait lancé un vin portant son nom, mélange d'alcool et de cocaïne (qui connut un succès immense et fut l'un des précurseurs du Coca Cola), à l'aura de nombreux intellectuels et artistes, de Françoise Sagan à Michel Foucault en passant par Johnny Hallyday ou Serge Gainsbourg, connus pour avoir utilisé, voire abusé, de substances légales et illégales, parfois à l'appui du processus créatif. Est-ce que c'est mal ? Peut-on condamner ce qui relève d'une culture ancrée dans la société, voire les territoires et les terroirs quand on pense aux vins ? C'est finalement l'une des questions qui peut se poser quand on essaye d'extraire la réflexion sur les politiques des drogues des carcans de la morale et de ses « entrepreneurs », pour reprendre l'expression d'Howard S. Becker (Becker, 1985).

## Références

Becker. (1985). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.

Boukris. (2013). *La fabrique de malades*. Paris : Le Cherche-Midi.

<sup>11</sup> <https://www.drogues.gouv.fr/>, consulté le 02/07/2025.

Chouvy. (2025). Drogue, stupéfiant, narcotique : laxisme conceptuel et grammatical. *Politiques des drogues*. N°8, pp. 66-78.

INSERM. (2012). Médicaments psychotropes : consommations et pharmaco-dépendances. Paris : Inserm. (collection Expertise collective).

Langlois. (2022). L'organisation sociale de la félicité médicamenteuse : le cas des jeunes et des psychotropes. *Politiques des drogues*. N°3, pp. 38-45.

Laugier, dir. (2023). Les séries. Laboratoire d'éveil politique. Paris : CNRS Éditions.

Li, Philippon, Le Nézet, Eroukmanof, Janssen, Spilka. (2025). Opinions et représentations des Français sur les drogues en 2023. Paris : OFDT. (collection Rapports)

Leibovici. (2022). Drogues : la longue marche. Paris : L'Harmattan. (collection Addictions).

Nora. (2025). Voyage dans les médecines psychédéliques. Paris : Grasset.

Perseil. (2025). L'effet Darmanin. *Politiques des drogues*. N°7, pp. 52-58.

Perseil. (2023). The Evolution of the Political and Media Framing of Drugs (2003–2022). *International journal on criminology*. 10 (1), pp.91-96.

Perseil. (2004). La confusion politique et médiatique. In Perseil, Rinck. *Le cadrage politique de la drogue - autour de Howard S. Becker*. pp. 105-111. Paris : Editions Pepper,

Stella, Coppel (2021). *Vivre avec les drogues*. Paris : L'Harmattan. (collection Addictions).